



cramif.fr

CRAMIF

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 6 janvier 2020

#e-sante #digital

LA CRAMIF LANCE UN SIMULATEUR EN LIGNE D'ÉLIGIBILITÉ À L'ALLOCATION AMIANTE

À partir du 6 janvier 2020, la Cramif propose un simulateur d'éligibilité à l'allocation amiante (Acaata) sur son site institutionnel cramif.fr.

À partir du 6 janvier 2020, les visiteurs du site cramif.fr pourront tester leur éligibilité à l'allocation et connaître la date d'ouverture de leurs droits éventuels. Ce service indiquera également la date à laquelle l'assuré peut transmettre son dossier à la caisse dont il dépend, afin de simplifier le traitement de sa demande.

Accessible sur le site cramif.fr, le simulateur est disponible 24h/24 et 7j/7. Il permet d'accéder rapidement et de manière autonome aux informations liées à l'allocation amiante, sans déplacement ni prise de rendez-vous.

Ce nouveau service vient enrichir le bouquet de services digitaux proposés par la Cramif dans le cadre de l'allocation amiante : prise de rendez-vous en ligne, entretiens virtuels via Skype, espace « Mon allocation amiante » sur le compte Ameli. Cette démarche renforce la digitalisation de sa relation client, dans l'objectif de permettre un meilleur accès aux droits et un service au plus près des besoins de ses bénéficiaires.

Contact : Service Presse ✉ presse.cramif@assurance-maladie.fr ☎ 01 40 05 29 79 / 37 69

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 6 janvier 2020

À propos de la Cramif

La Caisse régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France (Cramif) est un organisme de Sécurité sociale appartenant au réseau Assurance Maladie. Sa compétence s'étend sur les **8 départements d'Ile-de-France**, soit sur un **territoire de 12 millions d'habitants** et de **4,7 millions de salariés**. Elle exerce des missions d'intérêt général au service des assurés, des entreprises, des professionnels de santé et des associations du secteur médico-social.

NOS MISSIONS



Verser des prestations



Agir dans le domaine de l'action sanitaire et sociale et de l'autonomie



Gérer les risques professionnels

Pour en savoir plus sur la Cramif, consultez cramif.fr

Contact : Service Presse ✉ presse.cramif@assurance-maladie.fr ☎ 01 40 05 29 79 / 37 69